



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
24	29	29

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 AVRIL 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Quentin TILLARD

Conseillers municipaux présents : Jean-Pierre SERRUS, Aurélie GROSSO, David MANDINE, Philippe VANHALST, Alix DIOP, Yaya BOUKHECHAM, Charlotte VADEBLE, Jean-François MASCARO, Ludovic JEAN, Florence LECOCQ, Hugo LEGENDRE, Quentin TILLARD, Solange GHAOUI, Laure WALLET, Alain VERON, Pierre DENIZET, Delphine TOMAS, Patrick URAS, Waren BOUKHECHAM, Valérie BONNET, Robert MARTI, Florence LENOBLE, Jean-Philippe PROST, Maria RAT

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : Maria PENHARD à Jean-François MASCARO, Claire SCHAAF à Solange GHAOUI, Lydie MILAD à Charlotte VADEBLE, Nathalie JEAN à Aurélie GROSSO, Cyril MERLIN à Yaya BOUKHECHAM

Conseillers Municipaux absents :

Délibération N° 26/32-

OBJET : CONVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT ET D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE ET L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

Rapporteur : Mme Aurélie GROSSO

L'Office Municipal de Tourisme de la Roque d'Anthéron assure le bon fonctionnement de l'activité touristique sur la commune de La Roque d'Anthéron.

La commune alloue chaque année une subvention de fonctionnement à l'Office Municipal de Tourisme et la convention annuelle d'objectifs doit être actualisée pour que le versement puisse être effectué.

- Considérant que la commune s'est vue restituer au 1^{er} janvier 2023 la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » ;
- Considérant que l'objet statutaire de l'Etablissement Public concourt à la réalisation des objectifs de développement économique et touristique de la commune dans le cadre de sa compétence conservée ;

Les missions de l'office municipal de tourisme de La Roque d'Anthéron sont l'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et les programmes locaux de développement d'animation touristique, notamment dans les domaines suivants : l'élaboration des services touristiques, l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, les études et de l'animation des loisirs ; L'accueil et l'information des touristes (compétence partagée) ; le rayonnement touristique de la commune et de son bassin de vie, en coordination avec les acteurs locaux du tourisme, les services compétents de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Bouches-du-Rhône Tourisme et le Comité Régional du Tourisme de Provence Alpes Côte d'Azur ; l'accroissement des performances économiques de l'outil touristique ; la promotion et la vente de produits touristiques tels que forfaits et visites dans le cadre de la loi (si habilitation et information auprès du TP) ; d'émettre un avis sur les projets d'équipements collectifs touristiques ; la Contribution à la

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/04/2026

Application agréée E-legalite.com

valorisation de produits issus de l'artisanat et des productions locales ainsi qu'à la valorisation de produits dérivés liés à son activité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention annuelle de fonctionnement et d'objectifs avec l'Office Municipal de Tourisme.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention, ci-annexée.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



Le Secrétaire de séance :

Quentin TILLARD

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Quentin Tillard.

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 28/04/26
Et de la publication sur le site internet le 28/04/26
ou notification le 28/04/26

REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2026

Application agréée E-legalite.com